Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260429-2026_054-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE MATIGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-054

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

Présents : 18

Pouvoirs : 1

Votants : 19

Date de convocation

22/04/2026

Date d'affichage

09/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 29 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 22 avril 2026 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.

Etaient présents :
Madame Jocelyne DARTHY, adjointe, monsieur Mathias DELHOMME, adjoint, monsieur Gilles CARFANTAN, conseiller municipal délégué,
Mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Aurore BROUARD, Agnès CELEYRETTE, Anne-Cécile ONFRAY, Hélène PLESSE, Nathalie RENAULT, Nicole ROUILLAC, Maryse THEBAULT, messieurs Pierre-Yves ALLORY, Erwan BRIAND, Éric DURAND, Anthony GUEHENNEUC, Franck GUERRIER, Jean-Charles LE BRETON.

Était représenté : Sébastien REBOURS par Gilles CARFANTAN.

Était absent excusé non représenté : néant

Était absent : néant

A été nommée secrétaire de séance : Hélène BILY-LE GUYADER

DÉLIBÉRATION N°2026-054

FINANCES
Vote du budget général primitif 2026

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, rappelle à l'assemblée que le compte financier unique 2025 a été voté et que le résultat de 2025 peut ainsi être repris au budget primitif de 2026.

Monsieur le Maire rend alors compte des travaux préparatoires réalisés par la commission de finances laquelle était chargée d'établir le projet de budget communal pour l'année 2026.

Pour l'année 2026, la commission de finances a adopté les mesures suivantes, points forts d'une gestion prudente et rigoureuse, et néanmoins ambitieuse.

Tout d'abord, le montant total des dépenses de fonctionnement est en légère hausse par rapport à celui de l'année dernière. Le chapitre « charges de personnel et frais assimilés » est quasiment en légère augmentation par rapport à l'année dernière : évolutions de certains taux de cotisations, fin de contrat de la cheffe de projet PVD. Le chapitre « charges à caractère général » est en légère baisse. Le chapitre « autres charges de gestion courante » est en légère augmentation, notamment en prenant en compte l'enveloppe prévisionnelle aux subventions aux associations. Le chapitre « charges financières » est en augmentation dans la prévision de l'emprunt futur à réalise en 2026 pour les travaux du futur pôle administratif et de services. Les autres chapitres des dépenses de fonctionnement sont quasiment stables.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260429-2026_054-DE

Le montant total des recettes de fonctionnement est en légère augmentation par rapport à celui de l'année dernière. Le chapitre « impôts et taxes » est en légère augmentation.
Le chapitre « dotations et participations » est en légère augmentation en raison de l'évolution des dotations de l'État, notamment la Dotation Solidarité Rurale (DSR, et de l'évolution de la dotation pour l'espace France services.

Monsieur le Maire expose le détail des dépenses et recettes d'investissement prévues par opération pour 2026, à commencer par les opérations reportables d'années en années ci-dessous :

- Opération 701 « Matériel, outillage et mobilier » pour 184 464,38 € de dépenses. Cette opération comprend notamment, pour le service technique, l'achat de matériel (colonne de perçage, balayeuse pour terrain, ...) et de véhicules pour les services techniques. Cette opération comprend également la restauration de tableaux inscrits à l'inventaire de la commune, l'achat du matériel de bureau et informatique pour la mairie, la garderie et les écoles publiques, l'achat de nouveaux mobiliers pour les salles de cantines scolaires, l'achat de divers matériels pour les salles communales. L'ensemble de ces dépenses est autofinancé ;
- Opération 702 « Voirie, réseaux et terrains » pour 212 455,09 € de dépenses. Cette opération comprend principalement la réfection/amélioration de voirie, de la signalétique horizontale et verticale en centre bourg sur le territoire de la commune. Cette opération comprend également la création d'aménagement des terrains communaux (arbres et arbustes), l'aménagement de la cour de l'école élémentaire publique. L'ensemble de ces dépenses est autofinancé ;
- Opération 703 « Bâtiments communaux » pour 237 910,42 € de dépenses. Il est prévu à cette opération notamment les travaux de reprise de concessions au cimetière, d'installation de cavurnes au cimetière pour donner suite aux travaux de reprise, les travaux de réfection sur certaines parties de l'église, et les travaux sur divers bâtiments communaux.

Il est proposé par ailleurs de reporter cinq opérations en 2025 :
- Opération 704 « Acquisitions foncières » pour 100.000,00 € en dépenses,
- Opération 708 « Participation au SDE » pour 51 313,97 € en dépenses,
- Opération 731 « Réhabilitation friche urbaine rue du château d'eau » pour 122 388,04 € en dépenses,
- Opération 732 « Création d'un pôle administratif place Gouyon » pour 2 482 767,98 € en dépenses,
- Opération 735 « Création d'un logement d'urgence espace des Terre-neuvas » pour 217 472,00 € en dépenses.

A l'issue de cette présentation détaillée, monsieur le Maire soumet au vote le projet de budget général pour 2026.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le budget général de l'année 2026 pour les montants suivants votés en équilibre entre les recettes et les dépenses :

Section de fonctionnement :	**Crédits TTC**	**2 376 487,37 €**
Section d'investissement :	**Crédits TTC**	**4 587 378,64 €**

Fait à Matignon, le 29 avril 2026

Le Maire, Jean-René CARFANTAN

MAIRIE DE MATIGNON (Côtes d'Armor)